

Assemblée générale de l'Association des Etudiants en Mathématiques

07 octobre 2022

Sont présents : Véra Bossart, Megan Howarth, Audrey Blein, Luka Gigli, Juraj Rosinsky, Aman Markar, Pedro Torres, Ekin Arikok, Charlène Michelot, Mathis Kohler, Laure Velenik, Thibault Fleischmann, Mathieu Benninghoff, Matthieu Jeckelmann, Tony Morel et Axel Grand (Président de l'AESc).

La réunion commence à 17h25.

1) Validation du PV de la précédente AG

Le PV de l'assemblée générale du 8 octobre 2021 est validé par un vote à l'unanimité.

2) Retour sur l'année 2021-2022

Les Datchas :

Le bilan de la Datcha de novembre a déjà été fait lors d'une précédente assemblée. Pour ce qui est de la Datcha de mai, ce fut une réussite. L'idée de Luka des burgers a très bien marché et même si cela représentait du travail, les personnes qui ont travaillé aux burgers et aux frites ont passé un bon moment et rapporte qu'une heure passe très vite même à ces postes-là. Avec un tel bilan, l'idée de refaire un évènement similaire semble bonne.

Pour le matériel qui a été utilisé, un remerciement est fait à Audrey et on remarque que pour une prochaine édition, nous pourrions louer le matériel sur place, peut-être à « La Manivelle » qui est une bibliothèque d'emprunt d'objets. En tout cas, le barbecue de la Datcha n'est pas une option viable, ce dernier était salle d'un repas qui datait de plus d'un mois lorsque nous l'avons vu pour le louer.

Le repas de Pâques :

Le repas de Pâques de 2022 a été une réussite. L'organisation ainsi que le format de l'évènement étaient parfaits et notre première fois au 6^{ème} étage est donc couronnée de succès ce qui prévoit plein de bonnes choses pour le futur.

Repas de Noël :

Nous n'avons pas pu organiser de repas de Noël en décembre 2021, car à l'époque l'université avait durci le règlement par rapport aux évènements pour cause d'une nième vague de Covid. Néanmoins, Véra a pu discuter de l'organisation du repas avec le professeur Szenes qui nous a donné son accord pour l'utilisation du Z-Bar au 6^{ème} étage. Pour les prochaines éditions, nous savons donc que nous pourrions organiser le repas dans cette salle.

Virtual Beer :

Les deux virtual beer organisé au semestre de printemps 2022 se sont bien déroulés. Nous voulons continuer à organiser ces rencontres entre étudiant.es et alumni.

Affiliation à la CUAE :

Nous avons enfin contacté la CUAE pour confirmer que nous sommes maintenant affilié à l'AESc, nous n'avons pas reçu de réponse à notre e-mail.

L'apéro de la rentrée :

L'apéro de rentrée s'est très bien déroulé. Il y avait beaucoup d'étudiant.es en première année, ce qui est toujours très sympa à voir. Cependant, nous n'avons pas contacté STEPS et il semble que cela soit maintenant obligatoire pour organiser un événement dans un bâtiment universitaire.

Pour les futurs apéros et repas, il faudra donc réserver la salle au près d'Annick et entrer en contact avec STEPS pour qu'ils donnent un **accord écrit**.

3) Comptes 2021-2022

Total des comptes au 8 octobre 2021 : 6'300.-

Total des comptes au 7 octobre 2022 : 7'300.-

En comptant la subvention reçue pour l'année 2020-2021 qui est de 850.-, nous avons donc fait un bénéfice de 150.- sur l'année. Ce fut une très bonne année pour la comptabilité comme nous sommes restés dans le vert, avec un meilleur bénéfice pour la Datcha de novembre que pour celle de mai.

Les comptes sont validés par les deux vérificateurs, Ekin et Tony. Ils remercient Megna pour son travail clair et facile à relire.

4) Décharge et élection du comité

L'ancien comité était composé de :

Présidente	Véra Bossart
Vice-Président	Luka Gigli
Trésorière	Megan Howarth
Secrétaire	Audrey Blein

Il est déchargé par un vote à l'unanimité.

Les vérificateurs de comptes, Tony Morel et Ekin Arikök, sont aussi déchargés par un vote à l'unanimité.

Pour le nouveau comité et les nouveaux vérificateurs de compte :

Rôle	Candidat(s)	Votes
Président(e)	Luka Gigli	Unanimité
Vice-président(e)	Charlène Michelot	Unanimité
Trésorier(e)	Aman Markar Pedro Torres	Unanimité
Secrétaire	Laure Velenik	Unanimité
Vérificateurs(trices) de	Juraj Rosinsky	14 voies

comptes	Tony Morel	Unanimité
Représentant AESc	Ekin Arikök	Unanimité

A la fin de l'élection, Véra passe la parole a Luka qui préside le reste de la séance.

5) Groupes de travail

Les anciens groupes de travail sont dissous unanimement et les groupes de travail suivants sont formés :

Pulls (et autres accessoires) :

Personnes en charge : Véra, Luka, Audrey et Juraj

Nous décidons à l'unanimité de refaire des pulls de l'AEM cette année.

La possibilité de proposer d'autres accessoires a été mentionnée et reste à discuter.

Personne de contact pour les pulls: Cyril Schmitt: tel +4179 789 08 22 mail : cyril@utopians.ch

Virtual beers :

Personnes en charge : Véra et Pedro

Nous décidons à l'unanimité de recommencer les « Virtual beers ». L'idée de les faire sur place et plus en ligne est proposée.

Comité jeux :

Personnes en charge : Ekin et Véra

Celles-ci auront généralement lieu le mercredi soir, mais de possibles exceptions peuvent survenir (dues aux disponibilités restreintes de Ekin les mercredis soir).

Stage de mathématiques d'une semaine avec l'EPFL :

L'an passé, nous avons été conviés à une semaine de stage de mathématiques par l'EPFL, mais cela a été malheureusement annulé. De plus, seules 4 personnes étaient intéressées par ce stage.

Il serait possible de réitérer l'expérience cette année, mais l'organisation est difficile ; le budget demandé aux étudiants voulant participer est élevé et il faudrait construire un dossier pour la CGTF pour se faire rembourser une partie.

Le projet n'est donc pas retenu.

Compte Instagram :

Personnes en charge : Véra, Laure et Mathieu

La gestion du compte Instagram de l'AEM correspond aux tâches suivantes : répondre aux messages, reposer les stories des autres associations et prévenir si des événements vont avoir lieu prochainement. Si des messages ont été envoyés sur Instagram et par mail, il est préférable de répondre au mail plutôt qu'au message Instagram. Il est également possible de rediriger vers notre email certains étudiants qui nous contactent sur Instagram (selon la complexité de la réponse à donner).

Concours de calcul d'intégrales :

Personnes en charge : Aman, Mathieu, Ekin et Luka

Le concours pourrait se présenter sous plusieurs formes, soit il serait commenté en direct et aurait lieu dans une grande salle (telle que la A150) ou alors il aurait lieu à une soirée jeux, de la même manière que les tournois « Smash » sur Nintendo Switch de l'an passé, et de proposer à l'AEP de participer. Des récompenses pour les gagnants, telles que des consommations gratuites aux Datcha organisées par l'AEM, sont à envisager.

Relecture des statuts :

Personnes en charge : Luka, Charlène et Véra

Par suite d'une discussion amenée par Charlène, nous décidons (par un vote gagnant avec 12 voix) de nous renseigner sur les détails juridiques liés à la rédaction des statuts. Pour cela, nous allons contacter le service juridique de l'université. Selon les changements qu'il nous sera demandé d'apporter, ce nouveau groupe de travail s'occupera de la réécriture des statuts. Si aucun changement n'est à faire, le groupe de travail sera dissous.

Attention : *mettre l'AESC en copie du mail qui sera envoyé au service juridique de l'université.*

6) Les statuts de l'AEM

Charlène a soulevé les points suivants qui pour certains ne sont pas dans nos statuts ou alors méritent une réécriture :

Vente et consommation d'alcool à la Datcha :

Le collectif Datcha demande aux associations de posséder une patente pour faire de la vente à un évènement public dans leur local. De tel sorte, l'AEM est protégée.

Vols à la Datcha :

La question étant : « Sommes-nous responsable des affaires du public à la Datcha et donc de leur vol ? ».

Selon le service STEPS : « Les bâtiments universitaires sont des lieux publics, ouverts à toutes et tous. », l'AEM n'est donc en aucun cas responsable des vols des affaires personnelles dans les bâtiments de l'UNIGE.

Dangers et accidents :

En cas d'accident finissant avec un.e ou des blessé.es, le droit suisse demande à toute personne de contacter le secours au minimum. L'AEM est donc soumise au même régime.

Droit à l'image :

Avec la création de son compte Instagram, l'AEM fait face au problème du droit à l'image. Jusqu'à présent, nous avons toujours demandé l'accord aux personnes prises en photo pour les poster en ligne. Il pourrait être intéressant de rajouter un article à nos statuts à ce sujet.

Par exemple, Charlène cite les statuts d'une association française dont elle fait partie :
« Article 11 Droit à l'image

Chaque adhérent autorise l'association à diffuser son image sur tous supports et lors de tout événement organisé par celle-ci et ce dans le but de promouvoir l'association. Il peut néanmoins, s'y opposer en adressant une demande écrite au président de l'association. »

Ce qui peut différer dans notre situation, c'est que les personnes que nous prenons en photo lors de nos événements ne sont pas nécessairement des membres de l'associations.

Adhésion à l'AEM :

« Art. 4 : Membres

1. Tout les membres de l'AEM acceptent tacitement les présents statuts.
2. Toute étudiante en mathématiques à l'Université de Genève qui souscrit aux buts de l'AEM peut devenir membre de l'Association.
3. L'adhésion s'effectue par écrit lors de la signature des papiers d'adhésion et doit être renouvelée chaque année.
4. Toute demande d'adhésion en tant que membre est automatiquement acceptée par le Comité si elle est conforme à aux conditions précédentes.
5. L'adhésion prend fin immédiatement après les décharges du Comité et des Vérificatrices de Compte lors de l'AG constituante de l'année académique suivant son année d'adhésion.
6. Les membres reconnus possèdent une voix à l'AG et aux AO.
7. Les membres doivent respecter les buts de l'AEM.
8. Le nombre de membre doit être mis à jour régulièrement et mis à disposition de tous. »

L'adhésion n'est pas très claire, un sujet à travailler pour le groupe de travail. A noter, que la qualité de membre de l'AEM est renouvelée chaque année.

Exclusion de l'AEM :

« Art. 7 : Exclusion de membre

1. Sur proposition d'un membre, l'Assemblée Générale peut exclure un membre qui par son comportement ou par ses déclarations, contreviendraient gravement aux buts et aux intérêts de l'Association.
2. Sur proposition du Comité, l'Assemblée Générale peut exclure un membre du Comité ou d'un Groupe de Travail suite à une absence non excusée aux Assemblées Générales de plus d'une année académique. »

Lors de l'exclusion d'un membre, il n'y a aucune nécessité d'entrer en contact avec le membre exclu, cela pourrait être changé.

Budgets et trésorerie :

« Art. 11 : Groupe de Travail (GT)

... 10. Les GT doivent tenir informé le Trésorier de tout élément relatif à la comptabilité.
»

Comme selon notre système, le Trésorier rembourse les paiements après qu'ils ont été faits et pas avant, ce/cette denier/ère est tout le temps en communication avec les groupes de travail et peut donc refuser un paiement qu'il/elle juge inutile. De plus, si un quelconque vol de l'argent de la caisse de l'AEM a lieu, nous nous référons alors au code pénal suisse.

Remplacement à une AG :

Pour les postes qui peuvent se faire remplacer à une AG, il n'est spécifié nulle part que le/la remplaçant/çante doit être membre de l'AEM. Cependant, cela ne semble pas poser de problème que certains membres puissent se faire remplacer par une tierce personne.

Ressources :

« Art. 13 : Ressources

Les ressources de l'Associations proviennent des éventuelles cotisations, des éventuels bénéfices de ses activités, des dons ou des legs qui lui sont fait ainsi que d'éventuelles subventions. »

Il n'est pas écrit que les dons sont spécifiques à l'associations, mais nous pouvons les recevoir dans le respect de la loi.

7) Divers

Tableau blanc :

Le tableau blanc au 1^{er} étage en face des escaliers est utile pour communiquer des informations aux étudiants. Nous envisageons donc de continuer à l'utiliser.

Twint :

L'AEP fait usage de twint pour faciliter les paiements pour les étudiants (qui utilisent de moins en moins l'argent liquide). Selon eux, c'est une méthode qui fonctionne bien, même s'il y a des commissions.

La machine à cartes est une machine « *Sumup* ». Elle n'est pas de très bonne qualité et son fonctionnement n'est pas optimal. Toutefois, il y a internet illimité sur le boîtier, et il y a 1.5 % de commissions fixées pour tout le monde.

La location des machines est gratuite et elles sont reliées à un compte « *Sumup* » (qui nécessite un email, un mot de passe et un IBAN).

Présentation de l'AESC :

Son but est de fédérer les diverses associations de la faculté de sciences qui lui sont affiliées. L'AESC nous représente devant le décanat et le rectorat de l'université. Malheureusement, ils ont très peu de financement.

Leur projet actuel est de faire venir un prix Nobel de physique en septembre 2023 et d'organiser une conférence à cette occasion. Ils souhaitent également proposer davantage d'événements scientifiques ouverts au public.

Axel remercie le comité de l'AEM, et surtout Véra, pour son investissement sur l'année 2021-2022.

Site internet de l'AEM :

Personne en charge : Juraj

Il est chargé de la gestion du site internet de l'AEM. Il y met les PVs, la liste des répétiteurs, les événements organisés par l'association, ainsi que les documents de cours mis à dispositions par certains étudiants.

Sacs de la faculté des sciences cassés :

Il est possible de faire échanger son sac auprès de l'AESC si celui-ci est cassé. Il suffit de se rendre dans leur bureau.

Datcha :

La séance organisée par le comité Datcha a lieu le même soir que cette assemblée générale. Pour tout de même savoir les nouveautés de la Datcha, des membres se rendront mercredi 12 octobre à midi à la Datcha.

Afin de tout de même réserver une date pour organiser une Datcha des maths, nous décidons de leur envoyer un mail : la date optimale est celle du jeudi 17 novembre. Luka s'occupe de refaire des affiches et il faut trouver un nouveau nom pour cet événement. Pour la publicité, nous ferons usage de la nouvelle Newsletter.

Update : nous avons reçu une confirmation de réservation de la Datcha pour le jeudi 17 novembre.

Fin de la réunion à 18h41.